



## Communauté d'Agglomération ARCHE Agglo

# Elaboration du Schéma Directeur Cyclable

*Compte-rendu de la réunion de lancement – 14 décembre 2020*

## LISTE DE PARTICIPANTS

Nom, Prénom	Structure	Fonction	Adresse mail
<b>Xavier Angeli</b>	Tain l'Hermitage, ARCHE Agglo	Maire, 1 <sup>er</sup> Vice-président	<a href="mailto:x.angeli@archeagglo.fr">x.angeli@archeagglo.fr</a>
<b>Lydie Roudier</b>	ARCHE Agglo	Directrice Générale Adjointe	<a href="mailto:l.roudier@archeagglo.fr">l.roudier@archeagglo.fr</a>
<b>Delphine Comte</b>	Colombier-le-Jeune, ARCHE Agglo	Maire, Vice-présidente chargée des âges de la vie, et l'action sociale et sport	<a href="mailto:ma-colom@inforoutes.fr">ma-colom@inforoutes.fr</a> ; <a href="mailto:commune.colombierlejeune@wanadoo.fr">commune.colombierlejeune@wanadoo.fr</a>
<b>Béatrice Four</b>	Colombier-le-Vieux, ARCHE Agglo	Maire, Vice-présidente chargée de la culture et des centres multimédia	<a href="mailto:ma-colvx@inforoutes.fr">ma-colvx@inforoutes.fr</a> ;
<b>Claude Fourel</b>	Saint-Donat-sur-l'Herbasse, ARCHE Agglo	Maire, Vice-président chargé du tourisme	<a href="mailto:c.fourel@aol.com">c.fourel@aol.com</a>
<b>Laurent Barruyer</b>	Tournon-sur-Rhône	Maire adjoint	<a href="mailto:maire@ville-tournon.com">maire@ville-tournon.com</a>
<b>Sandrine Dizier</b>	Cerema		<a href="mailto:sandrine.dizier@cerema.fr">sandrine.dizier@cerema.fr</a>
<b>Laure Haillet de Longprée</b>	Département de l'Ardèche	Chargée de mission urbanisme, mobilités	<a href="mailto:lhaillet@ardeche.fr">lhaillet@ardeche.fr</a>
<b>Christian Bernard Carlac</b>	Département de la Drôme	Chargé de Mission Vélo	<a href="mailto:bcarlac@ladrome.fr">bcarlac@ladrome.fr</a>
<b>Alain Vayssière</b>	Département de la Drôme	Adjoint au Coordonnateur Technique zone Nord	<a href="mailto:avayssiere@ladrome.fr">avayssiere@ladrome.fr</a>
<b>Baptiste Muzeau</b>	ARCHE Agglo	Chargé de mission politiques cyclables et mobilités alternatives	<a href="mailto:b.muzeau@archeagglo.fr">b.muzeau@archeagglo.fr</a>
<b>Pablo CARRERAS</b>	Codra	Chef de projet	<a href="mailto:p.carreras@codra-conseil.com">p.carreras@codra-conseil.com</a>
<b>Gaétan Clémence</b>	Codra	Assistant d'études	<a href="mailto:g.clemence@codra-conseil.com">g.clemence@codra-conseil.com</a>

La réunion de lancement du Schéma directeur cyclable d'Arche Agglo s'est déroulée en visio conférence le lundi 14 décembre 2020 de 9h à 11h. Les premières interventions ont été celles de M. Angeli, vice-président d'Arche Agglo en charge des mobilités, et de M. Muzeau, chargé de mission « Politiques cyclable », qui ont rappelé brièvement les actions menées par Arche Agglo pour promouvoir la pratique du vélo, ainsi que les projets en cours sur le territoire. Mme Roudier a fait un « tour de table » et a présenté succinctement le motif de la réunion et introduit l'étude. Ensuite, M. Carreras, du bureau d'études Codra, chargé de la réalisation du schéma directeur, a pris la parole pour détailler le déroulement de la réalisation de la démarche.

## OBJECTIFS ET CALENDRIER

La présentation de Codra a détaillé les objectifs et les enjeux de la démarche qui sont les suivants :

- Construire une stratégie d'aménagement du réseau cyclable
- Développer des aménagements cyclables sécurisés et continus
- Assurer une continuité des aménagements cyclables
- Développer les circulations douces comme des alternatives aux mobilités motorisées

Puis, M. Carreras (Codra) a proposé le calendrier de la démarche.

- **Phase 1** : Analyse de la cyclabilité du territoire (Décembre – Février 2020), durant laquelle se dérouleront 3 réunions (1 réunion de lancement, 1 comité technique, 1 comité de pilotage), 12 entretiens individuels et 2 ateliers participatifs
- **Phase 2** : Elaboration de scénarii et variantes d'un schéma directeur vélo (Mars 2021 – Avril 2021), durant laquelle se dérouleront 2 réunions (1 comité technique, 1 comité de pilotage) et 2 ateliers participatifs
- **Phase 3** : Elaboration du plan d'action du schéma directeur vélo (Mai 2021 – Juin 2021), durant laquelle se dérouleront 2 réunions (1 comité technique, 1 comité de pilotage) et 1 séminaire de mobilité cyclable

Les élus ont validé le calendrier global de la démarche.

De plus, Codra a proposé un calendrier pour les instances participatives, impliquant les usagers, les communes et les partenaires. Les entretiens individuels avec les communes et les partenaires auront lieu en janvier 2021. L'enquête auprès des usagers et la cartographie collaborative se dérouleront de début janvier à début février. Les deux ateliers participatifs en présence des communes et des partenaires auront lieu début février. Enfin, le comité technique est prévu à la mi-février, et le comité de pilotage est prévu pour la fin février. Les élus valident ce calendrier.

## INSTANCES PARTICIPATIVES

Les élus considèrent qu'il sera indispensable d'avoir une représentation de l'ensemble des usagers du vélo : usagers quotidiens, sportifs, touristes... Les touristes, notamment, sont de plus en plus nombreux sur l'Ardéchoise, pour une grande partie en VAE, et sont à prendre en considération. Ces usagers seront donc associés aux différentes instances participatives de la démarche (entretiens, ateliers...).

Les entretiens individuels avec les communes d'Arche Agglo, ainsi qu'avec les partenaires, se dérouleront en janvier 2021. Les techniciens d'Arche Agglo en informeront au préalable les communes et les partenaires concernés, puis les consultants de Codra pourront lancer la prise de rendez-vous début janvier.

Une liste préalable des structures à rencontrer en entretien individuel a été présentée. Elle a fait l'objet de modifications et d'une validation par les élus du territoire. Les élus d'Arche Agglo souhaitent mener deux entretiens avec les associations, un premier avec les associations citoyennes et un deuxième avec les associations sportives. En effet, ces deux groupes de cyclistes ont souvent des comportements et des attentes très différents, notamment en ce qui concerne les aménagements cyclables. Il convient donc de les rencontrer de manière séparée.

Pour traiter le volet sur le vélo utilitaire, un entretien sera organisé avec les associations « Passerelles citoyennes », « Mobili Tain-Tournon », et éventuellement « Roulons En Ville à Vélo à Valence et son Agglo ».

Quant au volet sur le vélo sportif et touristique, l'entretien associera la fédération des associations cyclistes du territoire d'Arche Agglo (HTCO), regroupant 7 clubs vélo, ainsi que les clubs de cyclisme sportif, notamment celui de Saint-Félicien-Saint-Victor et celui de St Donat.

Il était également proposé de rencontrer la C.A. Valence-Romans et les CAUE lors d'un entretien, mais les élus souhaitent que ces structures soient associées plus tard dans la démarche (ex : ateliers de phase 2). France Vélo Tourisme, porteuse du label « accueil vélo » est également à associer plus tard, pour satisfaire la demande du Département de l'Ardèche, qui promeut activement ce label. Les techniciens d'Arche Agglo communiqueront au bureau d'études les résultats des ateliers « accueil vélo » effectués il y a 1 mois en partenariat avec l'office de tourisme

Les ateliers de phase 1 se dérouleront en présentiel début février, sauf dispositions particulières. Ils seront menés par sous-groupes géographiques. Trois ateliers seront organisés (autour des 3 principaux pôles urbains d'Arche Agglo). Chaque atelier traitera l'ensemble des thématiques, à l'échelle locale. La proposition des 3 groupes de communes a été validée, à condition que certaines communes puissent participer à 2 groupes. Ce serait le cas notamment pour Mercuriol-Veaunes et Lempis.

Quant à l'atelier de phase 2, il sera réalisé à l'échelle de l'ensemble du territoire, permettant de porter une vision d'ensemble sur la mobilité cyclable à l'échelle de l'agglomération.

Une consultation sera également lancée auprès de la population, intégrant une enquête et une carte collaborative. Cette consultation sera lancée début janvier, vraisemblablement le lundi 11 janvier, pour une durée d'un mois environ (jusqu'au dimanche 17 février). Un questionnaire sera proposé aux techniciens d'Arche Agglo fin décembre (pour validation), puis il pourra être construit et testé début janvier, pour un lancement le 11 janvier.

Une stratégie a été définie pour obtenir le plus grand nombre de réponses à cette consultation. Il s'agit de ne pas présenter l'enquête auprès des usagers comme une enquête sur « le vélo », mais comme une enquête sur « les déplacements ». En effet, les réponses des automobilistes et des non-usagers actuels du vélo sont stratégiques, car ce public pourrait présenter un potentiel considérable pour pratiquer davantage le vélo à l'avenir. Il pourrait s'agir de la cible principale du schéma cyclable.

La communication sur cette consultation devra également être travaillée au préalable. La question de la création de « l'élément concept » a fait débat : faut-il le créer avant l'enquête afin de commencer à le valoriser dès le début de la démarche ? Ou bien cet élément sera-t-il plutôt créé en fin de phase 1, comme un résultat du diagnostic territorial qui fera ressortir les enjeux de la démarche ? La deuxième option a été retenue : ce « concept vélo » sera validé en comité de pilotage de phase 1 fin février. Lors des entretiens et les ateliers, les questions seront orientées pour définir les pistes pour la marque de la stratégie vélo. Le bureau d'études échangera avec les techniciens du service communication d'Arche Agglo pour la réalisation de cet « élément concept ».

Les comptages vélo sont quant à eux décalés en phase 2 (mars) pour attendre le printemps et le climat plus clément (favorable à la pratique du vélo), ainsi que la stabilisation des effets du Covid-19 et un contexte sanitaire plus favorable. De plus, les techniciens anticipent un fort retour de la pratique cycliste sur l'Ardéchoise, et de la pratique sportive en général, en mars-avril. Ils demandent que ces pratiques soient prises en compte dans le schéma cyclable.

## METHODE DE TRAVAIL

La méthode de travail de Codra a fait l'objet d'une présentation détaillée. En phase 1, la cyclabilité (qualité de la pratique cyclable sur un axe en particulier) sera mesurée par une analyse technique

rigoureuse, mais également grâce au ressenti des usagers (cartographie collaborative). Les objectifs de cette phase sont les suivants : identifier les cyclistes et comprendre leurs pratiques, connaître les aménagements cyclables existants, identifier les points durs et les ruptures de continuités cyclables, connaître les pôles générateurs de déplacements. Les outils et méthodes utilisés sont nombreux : analyses cartographiques, visites de terrain, enquêtes, instances participatives...

En phase 2, plusieurs scénarios seront proposés, selon l'ambition projetée et les priorités identifiées. Ensuite, il s'agira de définir un réseau cyclable hiérarchisé, sur la base du scénario retenu.

La phase 3 consistera en une hiérarchisation et une programmation des actions concrètes.

M. Carreras (Codra) a rappelé rapidement les différentes politiques cyclables à toutes les échelles administratives (plan vélo national, politique cyclable de la Région Auvergne-Rhône-Alpes, schémas cyclables de l'Ardèche et de la Drôme, projets d'itinéraires cyclables d'Arche Agglo). Il a ensuite présenté le contexte du territoire, ainsi qu'une première analyse des enjeux sur Arche Agglo : présence de la ViaRhôna, multi-polarité du territoire, réseau routier, proximité des pôles urbains de Valence et Romans-sur-Isère. Une première analyse du réseau cyclable actuel, ainsi qu'une première proposition de « bassins de mobilité cyclable », ont également été présentés aux élus.

## ATTENTES ET RECOMMANDATIONS DES PARTENAIRES

Les participants à la réunion de lancement ont fait part de leurs attentes pour la démarche. Tout d'abord, le relief important sur le territoire d'Arche Agglo, qui confère un potentiel important au VAE, doit être pris en compte.

La représentante du Département de l'Ardèche a indiqué qu'un nouveau schéma cyclable sera approuvé très prochainement (début 2021). En effet, l'ancien n'avait pas pour objectif principal de développer des itinéraires cyclables. Cette idée est venue plus tard, avec le développement du vélo de loisirs et du vélo du quotidien. Les documents du nouveau schéma cyclable seront transmis à Codra début 2021 (même si le schéma n'a pas encore été validé de manière officielle).

La carte des itinéraires existants représente une première base de travail. Elle doit être transmise aux deux Départements pour vérification. Les aménagements cyclables existants dans les communes, notamment à Saint-Donat-sur-l'Herbasse, devront être ajoutés. Pour les élus du territoire, un des grands objectifs de la démarche consiste à compléter les itinéraires cyclables existants.

L'enjeu de rabattement et d'intermodalité sur le territoire, notamment dans les « bassins de mobilité cyclable », a aussi été mis en lumière. Aussi, l'enjeu des « zones blanches » a été évoqué : il s'agit d'établir les opportunités de rabattement des territoires hors périmètre optimal de déplacement à vélo (isochrone) et de travailler sur l'intermodalité depuis ces espaces en lien avec le vélo.

Les communes de Tain-l'Hermitage et de Tournon-sur-Rhône élaborent une étude de déplacements et stationnement, dont les résultats seront à prendre en compte dans le diagnostic du schéma cyclable.

Le futur collège de Mercuriol-Veaunes et l'intérêt de la politique « savoir rouler à vélo » ont été évoqués.

Le retour des élus sur la présentation de Codra a conclu la réunion. La première analyse du territoire et de ses enjeux semble satisfaisante. A présent, il s'agira de lancer les démarches participatives et de n'oublier aucun acteur du territoire au cours de la réalisation du Schéma Directeur Cyclable.